



N° 2 - Mars 2011

Panorama au 7 mars 2011

Éditorial

En 2010, retour à la normale des échanges agroalimentaires français

En janvier 2011, l'excédent agroalimentaire français a doublé sur un an, grâce à la hausse deux fois plus vive des exportations que des importations, notamment de produits bruts. Il poursuit la reprise réalisée au cours des douze mois précédents (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, mars 2011*). L'année 2010 a en effet été marquée par un retour à la normale des échanges commerciaux. Pour autant, ceux-ci n'ont pas retrouvé les niveaux atteints en 2007 et 2008, lors de la précédente flambée des prix du secteur agricole. Après la récession de 2009, le commerce international français a bénéficié de la reprise économique chez la plupart de ses partenaires, parmi lesquels les pays tiers ont joué un rôle moteur, et aussi des faibles disponibilités en produits agricoles à la suite d'aléas climatiques nombreux. Les vins et les alcools, les céréales et les graines oléagineuses, les produits laitiers et les fromages ont soutenu la croissance des exportations, relevée par la hausse des prix (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, février 2011*).

En janvier 2011, la hausse sur un an des prix à la production des produits agricoles s'est globalement stabilisée au niveau atteint fin 2010 (+ 22 %), malgré la hausse massive et toujours croissante des prix des grandes cultures (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, mars 2011*). Les productions, végétales et animales, sont affectées

par la hausse de plus en plus marquée des coûts. Celle du prix de l'énergie reste forte ; et la progression du prix des engrais simples, azotés et phosphatés, et des aliments pour animaux est de plus en plus prononcée. (*Infos rapides Moyens de production, mars 2011*).

Fin février 2011, les prix céréaliers et oléagineux se sont repliés, après un début de mois haussier. Selon le Conseil international des céréales, les prix des céréales et des oléagineux continuaient en effet d'augmenter début février sous la tension persistante des marchés liée au gel des exportations russes et aux difficultés dans l'hémisphère Sud. Certains prix ont atteint les pics observés en 2008, notamment ceux du maïs. Dans ce contexte volatil des prix mondiaux, le prix moyen mensuel du blé tendre français reste voisin en février de celui de janvier. En janvier, la hausse sur un an du prix à la production du blé français atteint + 123 %. Les prix du maïs sont soumis à une moindre hausse que ceux du blé (+ 78 %). Quant aux oléagineux (+ 80 %), les prix du colza et du tournesol suivent le renchérissement du soja, dans le sillage des tensions sur le marché de l'huile de palme en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud. De plus, leur hausse est renforcée par la réduction de l'offre européenne.

Comme pour les autres matières premières agricoles, les prix à la production du sucre ont flambé en 2010. Malgré l'annonce de son retour à l'excédent en

2010/2011, le marché mondial reste tendu. Sur les deux premiers mois de 2011, cette tension se traduit par des cours mondiaux record qui dépassent les prix européens quotas et hors quotas. Comme la production européenne, la production française est réduite, mais suffit néanmoins à augmenter les livraisons sur le marché intérieur français. Début 2011, pour détendre le marché européen, la Commission européenne affecte le surplus produit dans l'Union européenne à l'approvisionnement intra-communautaire plutôt qu'à l'exportation vers les pays tiers. Par ailleurs, fin février 2011, une moindre tension s'exerce sur le marché mondial, le Brésil, la Thaïlande et l'Inde semblant récupérer leur potentiel d'exportation (*Cours du sucre toujours élevés malgré le retour à l'excédent de la production mondiale, Grandes cultures - Betterave n° 2011/140, mars 2011*).

Sur les six premiers mois de la campagne 2010/2011, les prix à la production des vins ont progressé par rapport à ceux de la campagne précédente, la situation étant toutefois contrastée selon les appellations. La hausse des prix marquée pour les Côtes-du-Rhône résulte de l'augmentation des volumes commercialisés alors que les disponibilités sont en baisse. Les prix des vins sont soutenus par la reprise confirmée de la demande extérieure en vins d'appellation. La demande intérieure, quant à elle, est restée stable. En 2010, les exportations françaises

de vins ont repris, notamment celles de champagne qui avaient particulièrement souffert de la crise économique. Pour autant, les ventes ne retrouvent pas leur niveau précédant la crise. Bien que l'Union européenne demeure le premier débouché des vins français en volume et en valeur, les exportations vers les pays tiers sont plus dynamiques en particulier vers les États-Unis, et la République populaire de Chine qui perce parmi les importateurs de vins français (*En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse, Viticulture n° 2011/141, mars 2011*).

En février 2011, les prix à la production des fruits d'hiver se maintiennent nettement au-dessus de ceux de 2010 (+ 19 %), notamment ceux de la poire. Fin janvier 2011, les stocks de pomme et poire sont estimés inférieurs à ceux de 2010 (*Infos rapides Stocks pommes poires, février 2011*).

En revanche, pour les légumes d'hiver, le passage des intempéries de décembre à la météo douce et humide de janvier provoque une inversion de tendance brutale des prix à la production. Après une hausse sur un an de + 37 % en décembre, ceux-ci subissent une chute de 11 % en janvier 2011 qui atteint - 20 % en février. La fin de campagne est difficile pour les légumes d'hiver. Seul le prix de la carotte, qui est la moins touchée (- 8 % sur un an), dépasse le prix moyen des années 2006 à 2010 (*Infos rapides Carotte, février 2011*). La baisse de prix la plus forte concerne le chou-fleur (- 55 %), malgré le dynamisme du marché que maintiennent les exportations et le transfert vers l'industrie de transformation (*Infos rapides Chou-fleur, mars 2011*). Pour le poireau, la campagne se termine sur des prix inférieurs de 28 % à ceux de février 2010 (*Infos rapides Poireau, mars 2011*). La commercialisation de l'endive et de la laitue sont difficiles, avec une baisse des prix de l'ordre de 35 %, la chicorée (- 3 %) résistant mieux que la laitue (*Infos rapides Endive - Laitue - Chicorée, février 2011*). En début de campagne, les producteurs de concombre sont contraints

de baisser les prix (- 28 %) face à la concurrence espagnole et à une faible demande (*Infos rapides Concombre, mars 2011*). L'inversion de tendance observée entre décembre et janvier sur les prix à la production se répercute sur les prix à la consommation des légumes frais (+ 16 % en décembre et - 4 % en janvier par rapport à l'année précédente). Ces derniers concourent pour une grande part à freiner la hausse de l'ensemble des prix à la consommation des produits alimentaires qui ne dépassent que de 0,1 % ceux de janvier 2010.

Concernant les productions animales, la hausse sur un an des prix à la production se stabilise en janvier 2011 pour l'ensemble des animaux de boucherie. Pour autant, l'évolution est contrastée selon les espèces. Les prix des ovins, même s'ils passent en dessous du prix de janvier 2010 contrairement aux autres animaux, se maintiennent à un niveau encore supérieur au prix moyen des mois de janvier 2006 à 2010. Pour les gros bovins, la hausse sur un an ralentit entre décembre et janvier. Quant aux porcins, à l'inverse des prix allemands chutant en janvier mais de fait encore plus élevés, les prix français augmentent plus nettement, de même que ceux des volailles. Cependant, la forte croissance des coûts de l'alimentation animale affecte particulièrement les productions de granivores.

En janvier 2011, les abattages de gros bovins et surtout d'ovins sont plus importants qu'en janvier 2010, contrairement à ceux de veaux et de porcins. Concernant les productions animales de l'année 2010, elles ont augmenté pour les bovins et les volailles et se sont stabilisées pour les porcins et les ovins. La hausse de la production bovine d'animaux finis (+ 3 % par rapport à 2009) a reposé essentiellement sur la hausse des abattages et la reprise partielle des exportations de jeunes bovins mâles. La production porcine s'est maintenue au niveau de 2009 (*Infos rapides Animaux de boucherie, février 2011*). Au niveau européen, la production porcine devrait augmenter en 2011, après une baisse légère

du cheptel en 2010 pour les pays de l'UE à 15 et notamment la France, alors que les autres États membres l'ont au contraire développé (*Infos rapides Porcins - Résultats européens de l'enquête Cheptel, février 2011*). Après la baisse importante de 2008 et 2009, la production ovine française s'est stabilisée en 2010 (*2010 : stabilisation de la production ovine et baisse de la consommation, Animaux de boucherie n° 2011/142, mars 2011*). Concernant les viandes, la consommation de viande ovine a continué de baisser, avec la baisse des importations. Au contraire, l'augmentation de la consommation de viande bovine amorcée dans le courant de l'année se confirmait en décembre. La consommation de viandes de volailles a continué de croître en 2010, y compris celle de dinde pour laquelle 2009 avait été une année difficile (*Infos rapides Aviculture, février 2011*).

En janvier 2011, le prix du lait de vache standard dépasse de 13 % celui de janvier 2010. Selon les derniers sondages de FranceAgriMer, les collectes de lait de vache de janvier et de février dépasseraient celles de janvier et février 2010. En décembre et en cumul depuis le début de la campagne 2010/2011, la collecte laitière progressait de 4,3 % par rapport à la campagne précédente. Pour autant, il existe encore fin décembre un déficit par rapport au quota national, la référence nationale ayant été réévaluée de 2 % pour la campagne en cours. Les éleveurs disposent d'une allocation complémentaire et bénéficient d'une réévaluation du plafond des allocations provisoires pouvant être accordées par des entreprises laitières. Quant aux laits de chèvre et de brebis, les collectes ont été très dynamiques en 2010, plus qu'en 2009. Pour 2010, les fabrications des principaux produits laitiers de grande consommation ont progressé par rapport à 2009, de même que les exportations. Les fromages tirent leur épingle du jeu. La situation est plus contrastée pour les produits industriels (*Infos rapides Lait, février 2011*).

Christine Deroin

Sommaire des synthèses

Synthèses

Cours du sucre toujours élevés malgré le retour à l'excédent de la production mondiale <i>Betterave</i>	5	<i>Hélène Vigouroux</i>
En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse <i>Viticulture</i>	9	<i>Auriane Renaud</i>
2010 : stabilisation de la production ovine et baisse de la consommation <i>Animaux de boucherie</i>	13	<i>Marie-Anne Lapuyade</i>
Organismes et abréviations	21	
Pour en savoir plus	23	

Liste des Infos rapides parues

<i>Animaux de boucherie n° 2/11, février 2011</i>	<i>A. Egger, M.-A. Lapuyade</i>
<i>Animaux de boucherie – Cheptel porcin – Résultats européens, février 2011</i>	<i>A. Egger</i>
<i>Aviculture, n° 31/11, mars 2011</i>	<i>C. Pendariès</i>
<i>Carotte, n° 5/6, février 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Chicorée, n° 4/5, février 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Chou-fleur, n° 5/6, mars 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Climatologie, n° 3/12, mars 2011</i>	<i>H. Schoen</i>
<i>Commerce extérieur agroalimentaire, n°s 2/12 et 3/12, février et mars 2011</i>	<i>H. Vigouroux</i>
<i>Concombre, n° 1/5, mars 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Endive, n° 3/5, février 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Grandes cultures et fourrages, n° 1/11, février 2011</i>	<i>H. Schoen</i>
<i>Lait, n° 2/11, février 2010</i>	<i>S. Cazeneuve</i>
<i>Laitue, n° 5/6, février 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Moyens de production, n° 3/10, mars 2011</i>	<i>L. Lefebvre, A. Viguier</i>
<i>Poireau, n° 5/5, mars 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>
<i>Prix agricoles et alimentaires, n° 3/10, mars 2011</i>	<i>C. Deroin</i>
<i>Stocks pomme poire, n° 5/10, février 2011</i>	<i>L. Bernadette</i>
<i>Tomate, n° 1/6, mars 2011</i>	<i>J. Fressignac</i>

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

[Retour éditorial](#)

Cours du sucre toujours élevés malgré le retour à l'excédent de la production mondiale

En 2010, le sucre est touché par la flambée des prix des matières premières agricoles. Malgré l'annonce d'un retour à l'excédent en 2010/2011, le marché mondial reste tendu. Cette tension se traduit par des cours mondiaux record qui restent supérieurs aux prix de référence européens, mais également aux prix de marché de l'Union européenne sur les deux premiers mois de 2011. La situation est également tendue pour l'Union européenne (UE), du fait d'une baisse de la production. En France, la production de sucre baisse également, mais reste suffisante pour augmenter les livraisons au marché intérieur. Aussi, pour détendre le marché européen, la Commission européenne a privilégié début 2011 l'approvisionnement du marché alimentaire européen avec le surplus de sucre produit dans l'UE, plutôt que de l'exporter. Cependant fin février 2011, le Brésil, l'Inde et la Thaïlande semblent avoir récupéré leur potentiel d'exportations, et ces perspectives favorables ont détendu le marché mondial.

Dans l'Union européenne, un marché du sucre tendu comme le marché mondial

Dans l'Union européenne (UE), après la situation exceptionnelle de la campagne 2009/2010, le recul des rendements s'ajoute à un léger recul des surfaces emblavées en betterave. Toutefois par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, les rendements restent supérieurs de 8 %, tandis que les surfaces reculent de 12 %. L'expansion ou non des plantations de betterave sucrière est fonction du niveau de production de sucre autorisé par la réglementation européenne, de son prix de commercialisation, et

du bénéfice attendu des grandes cultures alternatives, le blé et le colza. Ainsi, l'Allemagne qui a dépassé de 961 milliers de tonnes son quota autorisé de production de sucre blanc à 2,89 millions de tonnes (cf. encadré), a réduit de 3 % ses surfaces pour la campagne 2010/2011.

La production européenne de sucre de betterave – y compris le sirop de sucre pour la production d'éthanol et pour les industries chimiques et pharmaceutiques – recule de 10 % pour la campagne 2010/2011. Exprimée en sucre blanc, elle atteint 15,7 millions de tonnes en 2010/2011 contre 17,5 millions en 2009/2010. Toutes les productions

européennes ont baissé par rapport à la campagne précédente. Les États membres présentant une baisse plus forte que la France sont l'ensemble Belgique-Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et le Royaume-Uni. La production destinée à la commercialisation sur le marché alimentaire européen baisse de 3 % (– 7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années). Cette contraction de l'offre est atténuée par la mise à disposition du sucre reporté de la campagne 2009/2010.

Dans ce contexte, les importations de sucre en l'état, pour la consommation et l'industrie, ont augmenté de 5 % par

rapport à la campagne précédente et de 4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La baisse des exportations de sucre en l'état, ralentie par rapport à la moyenne des cinq dernières années, a néanmoins atteint - 67 %, principalement à cause du sucre hors quota (0,65 million de tonnes autorisé seulement). Les disponibilités hors quota restent importantes (3,2 millions de tonnes), couvrant sans difficultés la demande intérieure en sucre industriel et le contingent d'exportations. Au total, le déficit du solde a été plus que multiplié par cinq, et retrouve des niveaux similaires à la campagne 2008/2009. Plutôt que de réduire le déficit, la Commission européenne a arbitré fin 2010 - début 2011 en faveur de l'amélioration de l'approvisionnement du marché intérieur de sucre pour la consommation. De décembre 2010 jusqu'au 31 août 2011, elle affranchit de droits à l'importation une certaine quantité de sucre brut de canne à la demande des raffineries, autorise la livraison immédiate de l'excédent de sucre produit dans l'UE (sucre hors quota pour une quantité de 500 000 tonnes) pour satisfaire la demande intérieure, et affranchit de droits à l'importation un quota autonome en provenance des pays tiers.

Les emblavements français annoncés en hausse

En France, les surfaces emblavées en betteraves du quota et hors quota s'étendent en 2010 sur plus de 380 000 hectares, en légère hausse sur un an (+ 2 %), mais les rendements racine (83,3 t/ha) sont dans la moyenne des cinq dernières années, ne pouvant être maintenus au niveau record de 2009 (- 10,5 t/ha). La sécheresse de l'été et la fin de campagne difficile avec neige et froid record ont affecté les volumes à travailler. La production de betterave dépasse 32 millions de tonnes (35 millions en 2009).

Avec une production de 4,3 millions de tonnes de sucre de betterave pour la campagne 2010/2011, en légère baisse (- 3 % sur un an), la France reste en tête des principaux pays producteurs de sucre de l'Union européenne, devançant l'Allemagne de 0,5 million

de tonnes. Si le sucre de la betterave du quota est en légère hausse (+ 2 %), celui de la betterave hors quota est en forte baisse (- 12 %) pour la première fois depuis la campagne 2007/2008.

Cette production est pour partie vouée à l'exportation contingentée sur le marché mondial, pour partie vouée à l'industrie chimique et à la fabrication d'alcool-éthanol. Cette dernière est stable du fait d'un besoin en carburant peu dynamique. Par contre, les ventes du sucre hors quota aux pays tiers, après deux ans de croissance, ont baissé considérablement. En février 2011, il a été décidé la revente de sucre et d'isoglucose hors quota sur le marché alimentaire européen, dans la limite de 500 000 tonnes pour le sucre et de 26 000 tonnes pour l'isoglucose. Dans ce cadre, les disponibilités de sucre hors quota devraient pouvoir répondre aux besoins alimentaires communautaires. Les tensions constatées pour l'actuelle campagne sur le marché européen pourraient engager les producteurs à accroître les surfaces pour la prochaine campagne : en France, les surfaces de betteraves sont prévues en hausse pour la troisième année consécutive (+ 4 %, selon les intentions de semis relevées début 2011 par le Service de la statistique et de la prospective). Les mesures prises par la Commission européenne en février 2011 semblent jouer en faveur des planteurs ayant fourni de la betterave hors quota. Cependant, cet élargissement du potentiel de production devra s'adapter aux ajustements à venir du marché mondial, qui pourrait privilégier à nouveau l'offre des grands pays exportateurs.

Le marché mondial du sucre redeviendrait excédentaire en 2010/2011 après deux ans de déficit record

En décembre 2010, l'estimation du déficit du bilan 2009/2010 a été revu à la baisse. Il s'élèverait à 4 millions de tonnes (exprimés en sucre brut) contre 7 millions de tonnes initialement prévus. Le redressement de l'offre mondiale à 161 millions de tonnes contre 157 millions, repose essentiellement sur celui de la production de l'Inde,

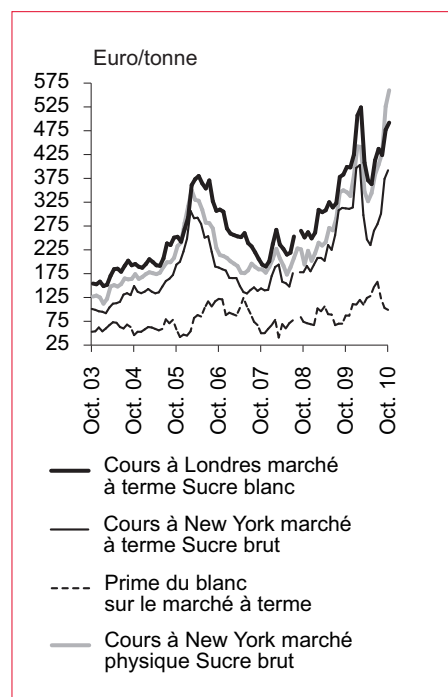
quatrième exportateur mondial. La consommation est révisée à la baisse. L'envolée des cours a sans doute écarté du marché du sucre une partie de la population la plus pauvre d'Asie et d'Afrique.

Selon l'Organisation internationale du sucre (ISO), le bilan de la campagne octobre 2010/septembre 2011 devrait retrouver un excédent, après deux années consécutives de déficits. La consommation mondiale, exprimée en sucre brut à 168 millions de tonnes, continue de croître de 2 % ; sa croissance oscille en moyenne entre + 1 % et + 2 %. L'Inde qui soutient toujours le redressement de l'offre mondiale devrait redevenir exportateur net de sucre après deux années de déficits. Les récoltes du Brésil, premier exportateur mondial, progressent quant à elles modérément, et celles de la Thaïlande, second exportateur mondial, ont souffert des inondations. Le Mexique, l'un des principaux pays exportateurs nets, enregistre des hausses de production. Au total, la production, exprimée en sucre brut, est estimée à 169 millions de tonnes (+ 5 %), les disponibilités à l'exportation à 50,7 millions de tonnes, et la demande mondiale d'importation à 50,2 millions de tonnes.

Le sucre pâtit de l'emballement général des prix alimentaires sur le marché mondial

Malgré la hausse attendue de l'offre mondiale, les prix du sucre ont continué de progresser pendant l'année 2010, alimentée par les inquiétudes sur l'offre, et ont atteint des sommets en janvier 2011. En août 2010, à l'annonce d'un excédent mondial après deux déficits consécutifs, les prix se replient. La période du ramadan, qui suit, fait croître la demande mondiale. En novembre 2010, du fait d'une révision de production à la baisse pour raisons météorologiques au Brésil et en Inde, le prix du roux atteint 439 €/tonne (+ 41 % sur un an), et le prix du blanc 536 €/tonne (+ 35 %), niveaux les plus hauts depuis le début 2010. En décembre 2010, il est enregistré une nouvelle envolée des cours en lien avec les inquiétudes pour la récolte en Australie.

Des cours du sucre toujours très élevé en dépit d'un excédent mondial annoncé



Sources : La Dépêche, FranceAgriMer

Début 2011, la probabilité d'importantes exportations de l'Inde est débattue. L'étroitesse du marché soutient les prix. Après avoir enregistré des pics en janvier 2011, les cours mondiaux pour le sucre brut (439 €/t) et pour le sucre blanc (536 €/t) sur les marchés à terme, exprimés en euros, se détendent (+ 19 % et + 8 % en glissement annuel) en février 2011.

Le cours spot de New-York du sucre brut reste aussi à des niveaux très élevés. La prime de blanc (écart de prix entre le sucre blanc et le sucre brut sur le marché à terme), après avoir atteint un pic en juillet 2010, a reculé à moins de 100 €/tonne depuis octobre 2010, traduisant le rattrapage du cours du sucre brut sur celui du sucre blanc. Au premier trimestre 2010, l'écart des cours du sucre brut entre le marché physique et le marché à terme (terme

éloigné) est faible. Puis il décroche durablement, reflétant une préoccupation du marché sur les disponibilités immédiates.

Les prix du sucre grimant beaucoup sur le marché mondial, l'écart entre les prix du marché intérieur européen et ceux du marché mondial, devient favorable à l'Union, avec un prix de marché intérieur européen qui approche 485 €/tonne, même s'il est supérieur au prix de référence réglementaire (cf. encadré). Cependant cette tendance n'est peut-être que conjoncturelle, car la tension sur les prix n'a pas duré suite aux annonces fin février 2011 d'une offre abondante du Brésil, d'Inde et de Thaïlande. Et, pour la prochaine campagne, les pays acheteurs pourront se réorienter vers ces fournisseurs aux dépens de l'offre européenne.

L'organisation commune du marché du sucre dans le cadre de l'OCM unique

La Commission européenne, assistée par le comité de gestion de l'OCM unique (organisation commune de marchés), gère cette OCM. Réformée à plusieurs reprises depuis son entrée en vigueur en 1967, l'OCM sucre fixe les volumes à produire (quotas), qui ont un prix minimum d'achat garanti sur le marché intérieur européen de la betterave, ainsi que leurs destinations. Les volumes ont été encadrés dans la mesure où le soutien des prix, pour rester compétitif vis-à-vis du marché mondial, passait par le système des subventions (restitutions) aux producteurs européens. La contrainte pèse donc aussi sur les droits à l'exportation et à l'importation.

L'OCM sucre régit les betteraves à sucre ; les cannes à sucre ; les sucres de canne, de betterave et d'autres origines ; les sirops, y compris les sirops de sucre, d'érable, d'inuline et d'isoglucose ; les mélasses.

L'OCM fixe un régime des prix de référence du sucre et un prix minimum garanti de la betterave sur le marché intérieur européen.

Quant à la part de la production dépassant les quotas, les débouchés sont différents. Ce sont l'éthanol-carburant, puis l'industrie chimique et l'exportation. Une part du sucre hors quota peut également

être reportée sur la campagne suivante. La Commission européenne considère que c'est le marché qui fait le prix, et ne s'engage pas là-dessus.

Les droits à l'importation du tarif douanier commun s'appliquent aux produits du secteur du sucre. Cependant, afin d'assurer l'approvisionnement du marché communautaire, la Commission européenne pourra suspendre en tout ou en partie, pour certaines quantités, l'application des droits à l'importation de certains produits. L'élargissement de l'UE à la Bulgarie et à la Roumanie en 2007 a entraîné l'accroissement de contingents tarifaires dits « CXL ». Quant à l'exportation, les quantités de sucre qui bénéficient des soutiens à l'exportation sont fixées par la Commission européenne dans le respect des règles du commerce mondial. La dernière réforme de l'OCM sucre a misé sur l'utilisation de la production de betterave hors quota pour la production d'éthanol afin de réduire fortement les exportations. Ainsi pour la campagne 2010/2011, le contingent d'exportation est limité à 0,650 million de tonnes actuellement, sur 1,3 million de tonnes autorisé par l'Organisation mondiale du commerce.

Prix de référence en €/t	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Sucre blanc	541,5	404,4	404,4
Sucre brut	448,8	335,2	335,2
Betterave sous quota	27,83	26,29	26,29

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Grandes cultures et fourrages » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Grandes cultures et fourrages » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Semis d'hiver : la sole de blé tendre et de colza augmenterait aux dépens de celle de l'orge », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 1/11, février 2011
- « Déficit du bilan mondial et spéculations font pression sur les cours du sucre », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2010/109, avril 2010
- « Le bilan sucrier mondial 2008/2009 s'annonce déficitaire », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2009/73, juin 2009
- « Le bilan mondial excédentaire pèse sur le cours du sucre », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2008/11, mars 2008

Les dernières publications FranceAgriMer parues sur le thème sont :

- « Bulletin n° 481, février 2011
- « Marché du sucre n° 12, décembre 2010

PRODUCTIONS VÉGÉTALES - Viticulture

Synthèses mars n° 2011/141

[Retour éditorial](#)

En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse

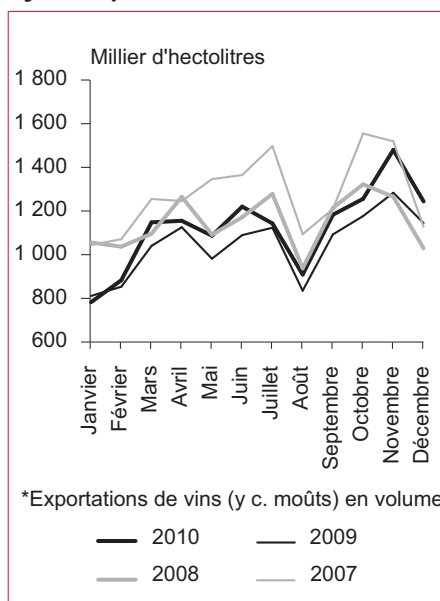
En 2010, les exportations françaises de vins sont en reprise, soutenues par le regain de dynamisme du marché du champagne, qui avait particulièrement souffert de la crise économique. Les niveaux d'exportations antérieurs à la crise ne sont toutefois pas atteints. Bien que l'Union européenne demeure le premier débouché des vins français en volume et en valeur, les exportations à destination des pays tiers sont plus dynamiques, en particulier vers les États-Unis. La République populaire de Chine perce parmi les importateurs de vins français. La première moitié de campagne 2010/2011 est marquée par des prix relativement fermes, surtout pour les vins d'appellation.

2010 : reprise des exportations françaises de vins

En 2010, les exportations françaises de vins sont en forte reprise, à la fois en volume et en valeur. Par rapport à 2009, elles progressent d'une part de 7 % en volume, atteignant 13,5 millions d'hectolitres pour le total vins (y compris moûts), et d'autre part de 14 % en valeur, représentant 6,3 milliards d'euros. La reprise est plus dynamique à destination des pays tiers (+ 28 % en valeur et + 17 % en volume) que vers l'Union européenne (+ 4 % en valeur et + 3 % en volume).

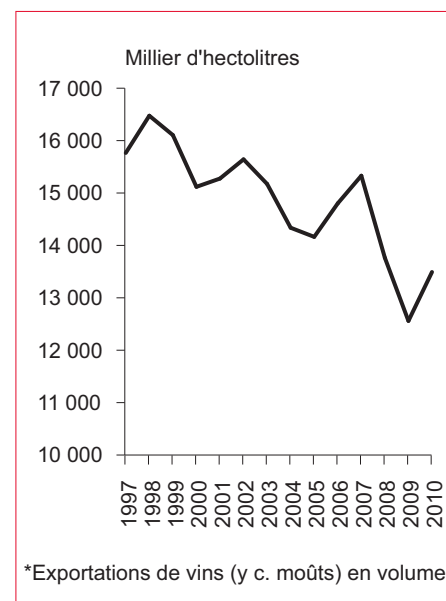
Cette reprise ne compense pas pour autant les effets de la crise économique sur le commerce extérieur des vins : la France n'a pas encore retrouvé les niveaux antérieurs à la crise, particulièrement les niveaux

2010 : reprise des exportations* de vins, particulièrement dynamiques en fin d'année



Source : DGDDI (Douanes)

En 2010, les exportations* de vins n'atteignent pas leur dernier record de 2007



Source : DGDDI (Douanes)

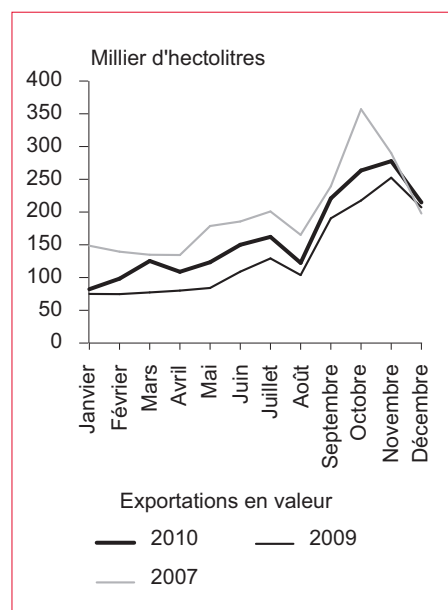
record, de 2007. En volume, les exportations se situent en effet 12 % en dessous de 2007 (- 7 % en valeur).

Rebond des exportations de champagne

En 2010, les exportations de **champagne** sont en très nette augmentation par rapport à 2009, tant en volume (+ 21 %, à 967 milliers d'hectolitres), qu'en valeur (+ 22 %, avec 1,95 milliard d'euros, soit le tiers des exportations totales). Néanmoins, les niveaux antérieurs à la crise ne sont pas atteints, puisque les volumes restent inférieurs de 13 % à leur sommet de 2007, et les valeurs de 18 %.

Les exportations de **vins tranquilles** d'appellation d'origine protégée (AOP), de titre alcoométrique volumique inférieur ou égal à 15 % vol. s'améliorent de 5 % en volume par rapport à 2009, s'élevant à plus de 5,2 millions d'hectolitres. Mais elles se situent encore 20 % en dessous du niveau très élevé de 2007. En valeur, la reprise se perçoit davantage : + 10 % par rapport à 2009, et - 6 % par rapport à 2007. La reprise par rapport à 2009 est toutefois plus mitigée dans l'Union européenne (UE). Les vins blancs permettent une légère progression des

2010 : les exportations de champagne se redressent, sans atteindre les niveaux de 2007



Source : DGDDI (Douanes)

exportations en volume (+ 5 %) des vins tranquilles AOP vers l'UE, mais ne parviennent pas à compenser le recul des exportations en valeur (- 2 %) dû à un effritement des ventes de vins rouges et rosés (- 10 %).

Enfin, l'ensemble des **vins tranquilles** avec **indication géographique de provenance** (IGP) et **sans indication géographique** progresse de près de 4 % en volume par rapport à 2009, atteignant 6,6 millions d'hectolitres. Ce niveau reste malgré tout inférieur de 14 % à celui de 2007. Pour ces vins, les exportations de vins blancs, qui avaient plus diminué que celles de vins rouges et rosés entre 2007 et 2008, s'accroissent de 9 % en volume et 15 % en valeur entre 2009 et 2010. Toutefois, en 2010, les vins rouges et rosés demeurent prépondérants dans cet ensemble, représentant 63 % du volume et de la valeur exportés, soit 4,2 millions d'hectolitres, pour plus de 700 millions d'euros. Depuis 2010, la nomenclature douanière permet de distinguer, au sein de cet ensemble, les vins IGP - comptant en 2010 pour 64 % du total - des vins sans IG. Par ailleurs, les vins tranquilles sans IG mentionnant un cépage représentent 31 % du volume total des vins tranquilles sans IG qui s'établit à plus de 2,4 millions d'hectolitres.

L'Union européenne reste le premier débouché des vins français, en volume et en valeur

Entre 2007 et 2010, la structure des exportations françaises de vins s'est un peu modifiée, même si celles-ci demeurent principalement tournées vers l'Union européenne. La part des exportations à destination du marché communautaire est en légère baisse, mais atteint néanmoins en 2010 près de 67 % en volume avec près de neuf millions d'hectolitres. En valeur, ce pourcentage diminue à 53 %, soit 3,35 milliards d'euros.

En termes de **quantités de vins exportées**, les quatre premiers clients de la France restent, comme en 2007, des pays de l'Union européenne : l'Allemagne, puis le Royaume-Uni, l'ensemble Belgique-Luxembourg, et enfin les Pays-Bas, à la différence près que,

contrairement à 2007, l'Allemagne dépasse maintenant le Royaume-Uni.

La part des exportations françaises de vins destinées au Royaume-Uni recule entre 2007 et 2010, passant de 20 à 16 %. En outre, le volume total exporté vers le Royaume-Uni en 2010, qui s'élève à 2,2 millions d'hectolitres, est en retrait de 28 % par rapport au niveau de 2007. En particulier, les volumes de vins IGP et sans IG tranquilles se maintiennent nettement en deçà de leur niveau de 2007 (- 32 %, à 991 milliers d'hectolitres). À l'inverse, le poids de l'Allemagne est en légère augmentation, l'Allemagne rassemblant en 2010 plus de 18 % du volume total exporté, soit environ 2,5 millions d'hectolitres.

Le Royaume-Uni demeure néanmoins le premier importateur de vins français en valeur, avec près de 1,15 milliard d'euros importés en 2010. Les vins tranquilles d'appellations - principalement les vins de Bordeaux et de Bourgogne, suivis par les vins des Côtes-du-Rhône -, et le Champagne concentrent 84 % des exportations en valeur vers le Royaume-Uni.

En valeur, les exportations à destination du Royaume-Uni se rétablissent un peu mieux par rapport à 2007 que les exportations en volume. Même si elles demeurent de 21 % inférieures à celles de 2007, le dynamisme des exportations de champagne les consolide.

Poids stable des exportations à destination des États-Unis

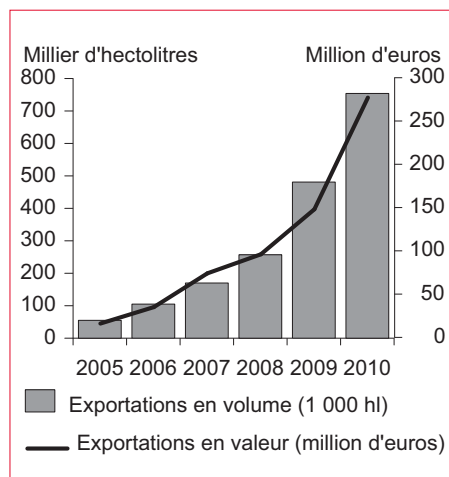
En 2010, les États-Unis demeurent le cinquième pays importateur de vins français (7 % du total, avec 947 milliers d'hectolitres) si l'on considère les volumes, et le deuxième en termes de valeur (12 % avec 740 millions d'euros) : comme pour le Royaume-Uni, les vins français exportés à destination des États-Unis sont des vins au prix relativement élevé. En effet, en 2010, 55 % du volume de vins exportés vers les États-Unis sont des vins AOP tranquilles (représentant 49 % de la valeur totale exportée), et surtout 13 % sont des champagnes, qui bénéficient d'une forte valorisation (38 % de la valeur totale).

Percée de la République populaire de Chine parmi les principaux importateurs de vins français

En 2010, la République populaire de Chine est le sixième client de vins français en volume, avec 754 milliers d'hectolitres, derrière les États-Unis (947 milliers), mais devançant le Japon (584 milliers). Les exportations françaises de vins à destination de la Chine ont très fortement progressé ces dernières années : elles ont été multipliées par sept entre 2006 et 2010. Cette hausse spectaculaire accompagne la croissance soutenue de l'économie chinoise depuis 2003, la Chine devenant en 2010 deuxième puissance économique mondiale, détrônant le Japon.

En 2010, plus de 30 % (221 milliers d'hectolitres) du volume de vins français exporté vers la République populaire de Chine sont constitués de vins de Bordeaux, presque uniquement des vins rouges et rosés. Les exportations de vins de Bordeaux rouges et rosés (de titre alcoométrique volumique inférieur ou égal à 15 % vol.) à destination de la Chine ont représenté en 2010 plus de 14 % des exportations totales françaises de ces vins. En 2007, seulement 2,3 % du volume exporté de vins de Bordeaux (de titre alcoométrique strictement inférieur à 13 % vol.) était destiné à la Chine. En valeur, les vins de Bordeaux rouges et rosés comptent pour 58 % des exportations

Forte croissance des exportations françaises de vins à destination de la République populaire de Chine



Source : DGDDI (Douanes)

françaises vers la Chine sur l'année 2010, soit près de 161 millions d'euros.

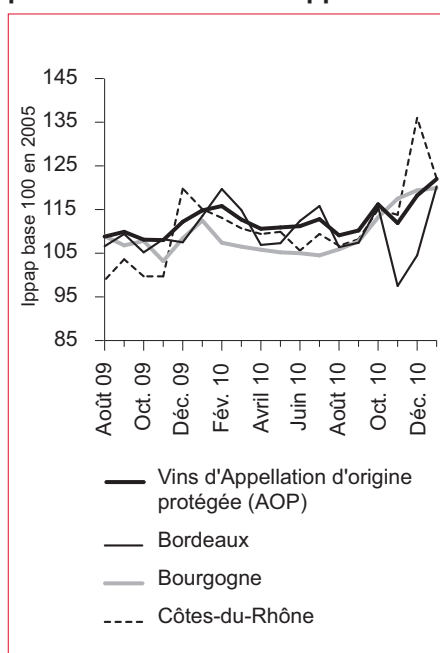
Les prix à la production des vins d'appellation poursuit sa reprise

Le climat de reprise de la demande extérieure des vins d'appellation, la demande intérieure mesurée par la consommation taxée étant quasiment stable sur quatre mois de campagne, est favorable aux prix alors que les disponibilités sont réduites. Aussi, sur les six premiers mois de la campagne 2010/2011, l'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) des vins d'appellation progresse de 3,9 % par rapport à 2009/2010.

La situation est toutefois contrastée selon les appellations : il diminue de 1 % pour les vins de Bordeaux, tandis qu'il augmente de 5,3 % pour les vins de Bourgogne.

La progression la plus forte se rapporte à l'appellation Côtes-du-Rhône : en moyenne d'août 2011 à janvier 2011, l'Ippap de ces vins s'accroît de 10 % par rapport à l'année précédente, et de plus de 11 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La hausse de l'Ippap de l'appellation Côtes-du-Rhône s'inscrit dans un contexte de baisse des disponibilités,

Dynamisme global des prix à la production des vins d'appellation



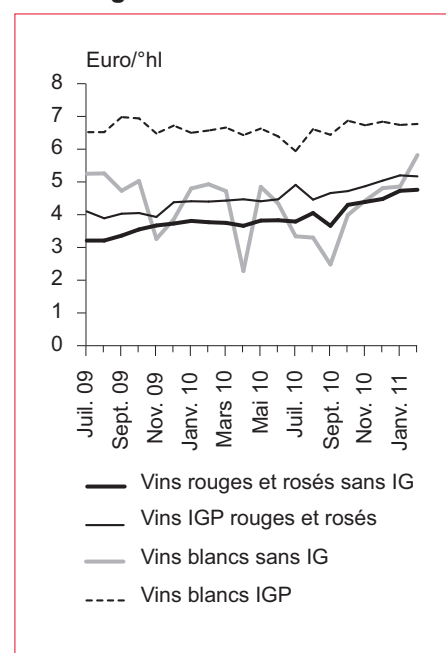
Sources : Insee, Agreste

et d'accroissement des volumes commercialisés. En effet, en cumul d'août à janvier, ces derniers progresseraient de 62 % par rapport à 2009, selon *La conjoncture au 1^{er} février, Agreste PACA n° 81, d'après les données d'Inter Rhône*. Par ailleurs, le millésime 2009 est considéré comme très satisfaisant, encourageant la demande.

Vins IGP : ventes en vrac dynamiques, et hausse marquée des prix des vins rouges

La fin 2010 et le début 2011 sont marqués par une nette progression des volumes échangés de vins IGP (+ 19 %, d'après FranceAgriMer), surtout pour les vins rouges et rosés dont les ventes en vrac sont en forte hausse par rapport au faible niveau de 2009 (+ 22 % en cumul sur les six premiers mois de campagne). Les volumes échangés de vins blancs augmentent aussi (+ 7 %). Dans ce contexte de reprise des échanges, et en lien avec la diminution globale de la production de vins IGP et des stocks, les prix des vins IGP rouges et rosés issus des ventes en vrac progressent fortement (+ 17 %) par rapport à la dernière campagne, sur les six premiers mois de campagne 2010/2011. Les prix des vins blancs IGP sont quasiment stables.

Hausse des prix des vins IGP rouges



Source : FranceAgriMer - Contrats d'achats

Pour les vins sans IG, les ventes en vrac à la mi-campagne 2010/2011 sont en retrait par rapport à 2009/2010 (- 4 %). Tandis que les ventes de vins blancs sans IG s'accroissent de près de 15 % grâce à une ferme progression en fin d'année, les volumes

commercialisés de vins rouges et rosés demeurent en retard par rapport à 2009 (- 10 % en cumul des six premiers mois). En raison des disponibilités assez faibles, le prix des vins sans IG rouges et rosés est en forte augmentation (+ 20 %) sur les six premiers

mois de campagne. Pour les vins blancs sans IG, les ventes sont habituellement soumises à de très fortes variations mensuelles de volumes et de prix. Leurs prix progressent cependant si l'on tient compte des quantités vendues.

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation, sont fournis par FranceAgriMer sur www.onivins.fr/
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI)

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Marché viticole : des prix en reprise », Synthèses Viticulture n° 2010/134, décembre 2010
- « Un potentiel de récolte estimé à 45,7 millions d'hectolitres », Infos rapides n° 5, novembre 2010
- « Marchés viticoles : une demande plus dynamique », Synthèses Viticulture n° 2010/115, juin 2010

[Retour éditorial](#)

2010 : stabilisation de la production ovine et baisse de la consommation

Après une baisse importante en 2009 et 2008, la production ovine française se stabilise en 2010, les abattages d'ovins en 2010 se situant quasiment au niveau de 2009. L'année a été marquée par des cours moyens favorables liés à la baisse des importations de viande. La consommation de viande ovine continue à baisser.

Au 1^{er} novembre 2010, le cheptel ovin français s'établit à 7,4 millions de têtes. Parmi les brebis, 25 % sont des brebis laitières et 75 % des brebis allaitantes. Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine concentrent à elles seules 85 % des brebis laitières, avec les productions de Roquefort et de fromage Ossau-Iraty. Le cheptel allaitant est quant à lui plus dispersé. Les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes et Limousin regroupent 50 % des brebis allaitantes.

La production ovine 2010 se stabilise

Après avoir fortement baissé en 2008 et 2009, en raison notamment de la fièvre catarrhale ovine (CFO), la production ovine se stabilise. En 2010, la stabilité des abattages maintient la production à 83 milliers de tonnes-équivalent-carcasse (téc), quasiment au niveau de 2009. Alors qu'en 2006, les abattages représentaient 97 % de la production, ils représentent en 2010 la totalité de la production.

... grâce au maintien des abattages

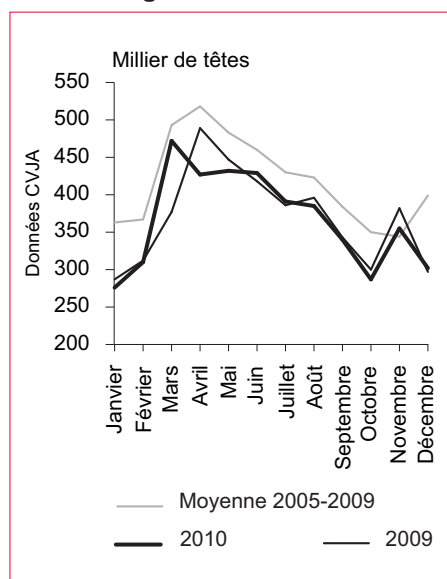
	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009
Abattages CVJA (1 000 téc)	99,5	96,9	90,3	82,9	82,8	- 0,1
Agneaux	82,4	81,1	74,0	68,6	68,8	+ 0,4
Ovins de réforme	17,0	15,8	16,3	14,3	14,0	- 2,7
Exportations ovins (1 000 téc) ¹	7,2	7,4	6,4	6,4	6,6	+ 2,7
Importations ovins (1 000 téc) ¹	4,3	4,9	5,5	6,6	6,5	- 1,6
Solde du Commerce extérieur d'ovins vivants (1 000 téc)¹	2,9	2,5	0,9	- 0,1	0,2	-
Production indigène contrôlée CVJA (PIC-CVJA) (1 000 téc)	102,4	99,4	91,1	82,8	82,9	+ 0,2

1. Échanges tous animaux vivants hors reproducteurs - Poids moyens estimés.
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Les abattages d'ovins baissent en têtes, mais sont stables en poids

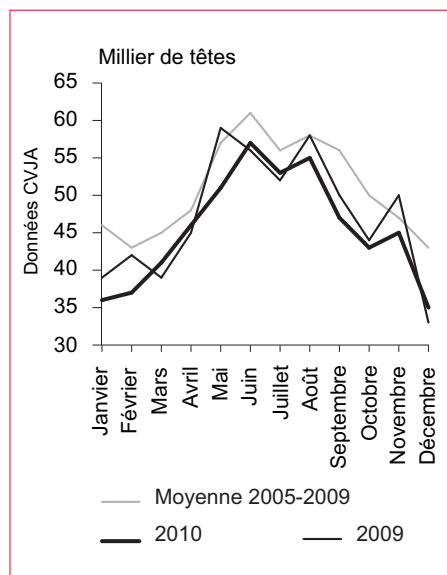
Les abattages totaux d'ovins français sont inférieurs de près de 1 % à 2009 en têtes, mais sont pratiquement stables en poids. En 2010, ils atteignent 4,4 millions de têtes. Par rapport à la moyenne des abattages d'ovins de ces cinq dernières années, ils sont en repli de 12 %.

En 2010, baisse de 1 % des abattages d'ovins ...



Source : Agreste

... du fait des animaux de réforme



Source : Agreste

Les abattages d'agneaux, de 3,8 millions de têtes soit 88 % des abattages totaux d'ovins, sont quasiment au niveau de 2009, en têtes (- 0,2 %) et en poids (+ 0,4%). La stabilité des abattages d'agneaux peut être imputable à l'amélioration de la fertilité des brebis qui avait été dégradée en 2008 par la fièvre catarrhale ovine (FCO). En 2010, le poids moyen des agneaux abattus augmente pour atteindre 17,8 kg/tête : il correspond quasiment au poids moyen de 2007, avant la forte hausse du coût de l'alimentation animale résultant de l'envolée des prix céréaliers. Les pics d'abattages des agneaux correspondent traditionnellement à la fête de Pâques, début avril en 2010 et mi-avril en 2009, et à la fête musulmane de l'Aïd el Kébir en novembre 2009 et 2010.

Les abattages d'ovins de réforme baissent de 4 % en têtes et de 3 % en poids par rapport à 2009. Le poids moyen de carcasse des brebis a progressé en 2010 (25,5 kg contre 25,3 kg en 2009). Après une baisse déjà constatée en 2009 (- 10 % par rapport à 2008), ce nouveau ralentissement des abattages d'ovins de réforme freine nettement la décapitalisation du cheptel ovin, qui se poursuit depuis de nombreuses années.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution : un cours de l'agneau favorable en 2009 et 2010, et la mise en place en 2010 de nouvelles mesures de soutien à la production ovine, dans le cadre du bilan de santé de la

Politique agricole commune. De plus, les abattages d'ovins suivent un rythme régulier sur l'année : en début d'année, leur niveau est faible du fait des conditions d'attribution des aides à la brebis ; au printemps, ils progressent pour atteindre un pic en début d'été avant la mise à l'herbe des brebis ; ils baissent à l'automne, période de mise à la reproduction des brebis. Ces deux dernières années, ils ont augmenté en automne pour la fête de l'Aïd el Kébir.

Les abattages sont concentrés dans cinq régions : Midi-Pyrénées ; Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Limousin et Aquitaine. Ces cinq régions représentent 68 % des ovins abattus en 2010 et 63 % du cheptel total ovin français. Néanmoins, au sein des ces cinq régions, la répartition dans les abattages évolue. La part des ovins abattus en région Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes augmente, passant de 36 % des ovins abattus en 2004 à 42 % en 2010. Dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Limousin et Aquitaine, la part des ovins abattus passe de 32 % des abattages totaux en 2004 à 27 % en 2010.

Les échanges en vif se replie

Les échanges extérieurs d'animaux vivants se replie par rapport à 2009. Les exportations baissent de 42 000 têtes pour atteindre 733 000 têtes en 2010. Avec près de 553 000 têtes, les importations baissent de près de

Les abattages ovins les plus nombreux sont réalisés dans la région Midi-Pyrénées

En %

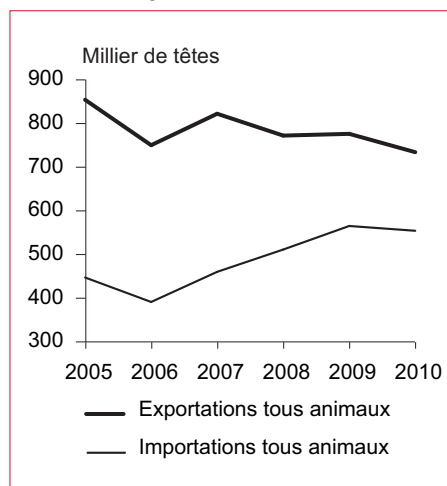
	2004	2010	Répartition régionale du cheptel ovin (données provisoires)
Midi-Pyrénées	22,2	24,1	26
Poitou-Charentes	13,9	17,4	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,3	13,2	11
Limousin	9,9	7,7	7
Aquitaine	6,4	5,6	10
Autres régions	32,4	32,0	37
Total abattu	100,0	100,0	100

Source : Agreste - Recensement agricole extrapolé au 11/01/2011

12 000 têtes. La tendance à la baisse des exportations au cours des années précédentes semble se confirmer, entraînant ainsi une détérioration du solde commercial des animaux vivants qui, bien que positif, baisse de 14 % en 2010, pour atteindre près de 181 000 têtes.

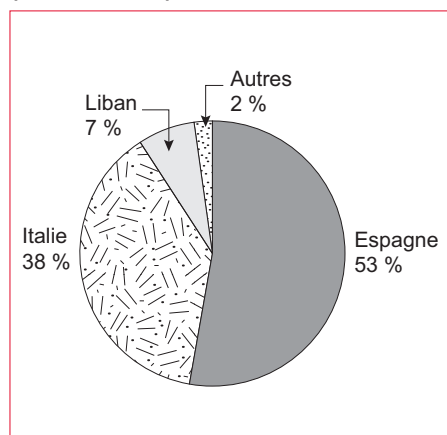
En 2010, 93 % des exportations d'animaux vivants sont destinés aux pays de l'Union européenne, contre 96 % en 2009. Au sein de l'Union européenne, les deux principales destinations des ovins français sont l'Espagne (53 % des ovins exportés) et l'Italie (34 %). Les exportations vers les pays

En 2010, le solde commercial d'animaux vifs baisse mais reste positif



Source : DGDDI (Douanes)

L'Espagne, principal débouché des ovins vivants français (% des têtes)

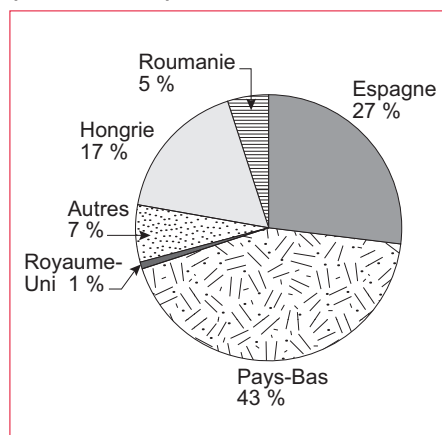


Source : DGDDI (Douanes)

tiers concernent quasi exclusivement le Liban. Les ventes d'ovins vivants pour cette destination progressent de 64 %, pour atteindre près de 50 milliers de têtes en 2010 contre 30 milliers en 2009, et concernent exclusivement des ovins de plus d'un an. Ces ventes se sont développées grâce au rééquilibrage à la baisse de l'euro. Avec l'arrivée en fin d'année des agneaux du bassin laitier de Roquefort, 39 % des exportations d'ovins vivants ont eu lieu en décembre 2010, contre 42 % en 2009.

En 2010, les importations d'animaux vivants baissent de 2 % et proviennent exclusivement de l'Union européenne, comme les années précédentes. Les Pays-Bas, l'Espagne et la Hongrie représentent 87 % des ovins importés en France. Avec 43 % des animaux, les Pays-Bas restent le principal fournisseur de la France, malgré une baisse de 3 % des volumes commercialisés. À l'inverse, les importations en provenance d'Espagne progressent de 38 % en 2010 pour atteindre 149 milliers de têtes, soit 27 % des importations françaises. En 2010, les agneaux, qui constituaient 67 % des ovins espagnols importés en 2009, n'en représentent plus que 61 %. À l'inverse, les importations d'ovins de plus d'un an passent de 33 % des importations totales en 2009 à 39 % en 2010, la part des ovins reproducteurs de race pure évoluant de 9 % des importations totales en 2009 à 13 % en 2010.

Les Pays-Bas, principal fournisseur d'ovins vivants (% des têtes)



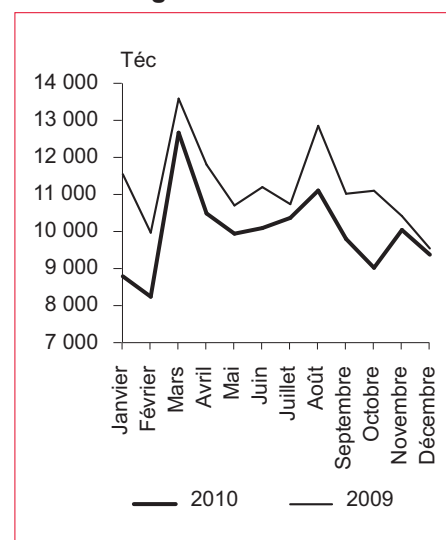
Source : DGDDI (Douanes)

Des importations de viande ovine qui baissent...

Avec 120 milliers de tonnes-équivalent-carcasse (téc), les importations de viande ovine sont inférieures de 11 % à celles de 2009 et de 13 % aux importations moyennes des cinq dernières années. Durant toute l'année 2010, elles ont été inférieures au niveau des importations de 2009.

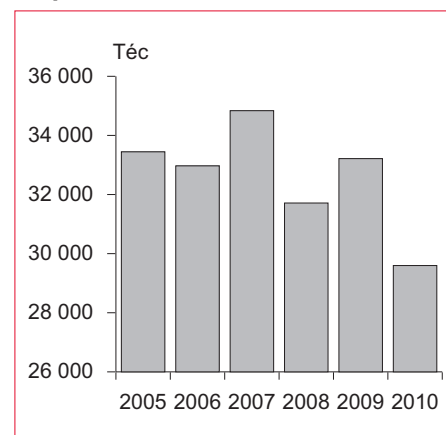
Origine de 72 % des importations en 2010, l'Union européenne reste le principal fournisseur de la France : 63 % des importations en provenance de l'UE proviennent du Royaume-Uni

Des importations de viande inférieures à 2009, tout au long de 2010



Source : DGDDI (Douanes)

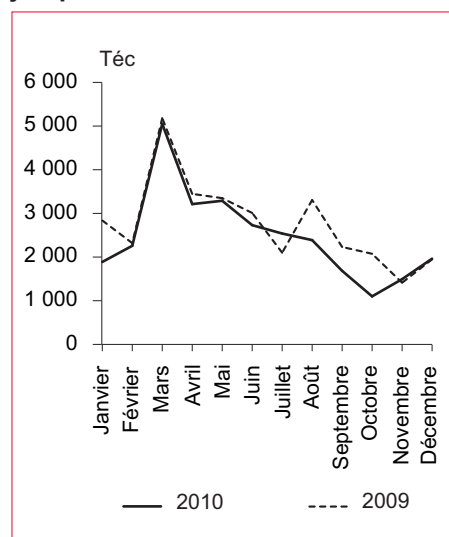
Forte baisse des importations de viande ovine notamment en provenance de Nouvelle-Zélande



Source : DGDDI (Douanes)

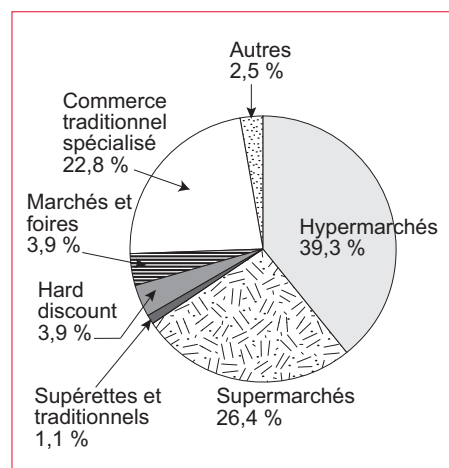
et 21 % de l'Irlande. Le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande, avec respectivement 45 %, 25 % et 15 % de viande importée, demeurent les principaux partenaires de la France. La baisse globale des importations concerne ces trois fournisseurs : en 2010, les volumes importés de Nouvelle-Zélande, dont les disponibilités ont été limitées par le froid, baissent de 11 %, ceux du Royaume-Uni de 10 % et ceux d'Irlande de 18 %. La viande fraîche importée est constituée pour 77 % de viande fraîche ou réfrigérée et pour 22 % de viande congelée.

À compter d'août 2010, baisse des importations de Nouvelle-Zélande jusqu'au bas niveau d'octobre



Source : DGDDI (Douanes)

Grandes et moyennes surfaces : lieux d'achat privilégiés de la viande ovine en 2010



Source : Kantar pour FranceAgriMer

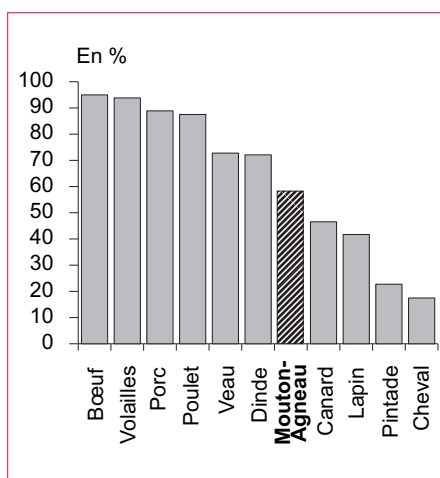
... et des exportations qui augmentent...

En 2010, les exportations de viande ovine progressent de 15 % par rapport à 2009, année de baisse des exportations. Elles retrouvent quasiment leur niveau d'avant la crise de la FCO. Elles restent néanmoins très inférieures au niveau des importations, d'où un solde de commerce extérieur très déficitaire en viande. L'Italie, avec 33 % de la viande exportée, l'ensemble Belgique-Luxembourg (25 %) et le Royaume-Uni (19 %) sont les partenaires traditionnels de la France. En 2010, l'augmentation des exportations concerne essentiellement l'Italie (+ 30 %).

... alors que la consommation ovine est toujours en baisse

La consommation de viande ovine calculée par bilan continue à baisser.

En 2010, taux de pénétration de la viande ovine de l'ordre de 60 %



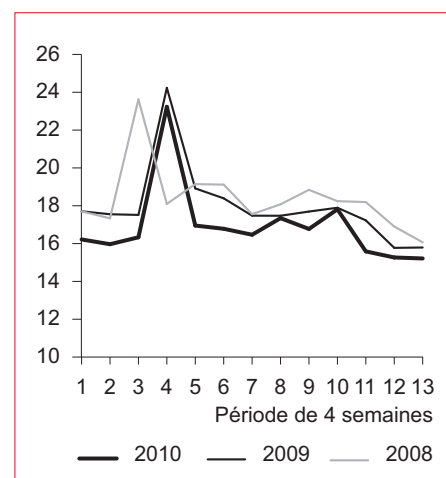
Source : Kantar pour FranceAgriMer

Avec 193 milliers de téc, elle est inférieure de 7 % au niveau de 2009. Cette baisse est essentiellement due à la baisse des importations qui représentent plus de 60 % de la consommation.

Les résultats du panel Kantar pour FranceAgriMer confirment que les achats de viande ovine des ménages diminuent. Sur l'année 2010, ils sont inférieurs de 6 % en tonnes à 2009 et de 3 % en valeur. En 2010, comme les années précédentes, les achats des ménages se font à 67 % dans les grandes et moyennes surfaces (GMS), à 23 % dans les commerces traditionnels, à 4 % dans les magasins de hard discount et à 4 % sur les marchés et les foires.

Le taux de pénétration calculé par Kantar pour la viande ovine pour 2010 est de 58,2 %. Ce taux de pénétration correspond au nombre d'acheteurs du panel ayant acheté au moins une fois

Taux de pénétration de la viande ovine inférieur à celui de 2009



Source : Kantar pour FranceAgriMer

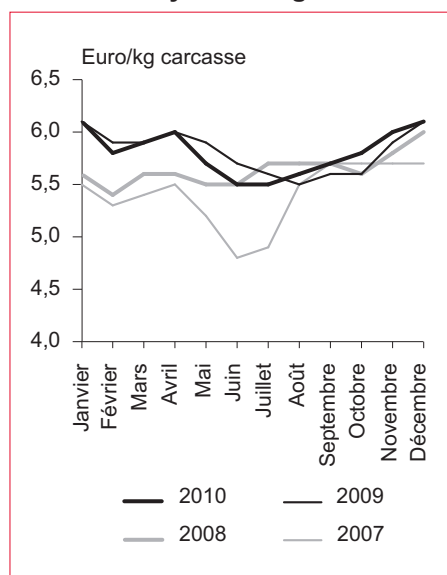
Consommation ovine en baisse

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009
Abattages CVJA (1 000 téc)	99	97	90	83	83	- 0,1
Importations de viande (1 000 téc)	144	134	135	134	120	- 10,6
Exportations de viande (1 000 téc)	9	8	8	8	9	+ 15,1
Consommation indigène contrôlée CVJA (CIC) (1 000 téc)	234	223	218	209	194	- 7,4
Importations/consommation (en %)	62	60	62	64	62	- 3,4

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

de la viande ovine au cours de l'année. Entre 2007 et 2010, le taux de pénétration annuel pour la viande ovine a perdu 3,6 points, alors qu'il s'est maintenu pour les autres viandes de boucherie, excepté la viande de cheval. Les taux de pénétration, calculés par périodes de quatre semaines, font apparaître les hausses d'achats par les ménages lors des fêtes de Pâques et de l'Aïd el Kébir.

À partir d'août 2010, progression du cours moyen de l'agneau



Source : FranceAgriMer

Un prix de l'agneau favorable en 2010...

En 2010, les cours de l'agneau ont été globalement porteurs. En moyenne sur l'année 2010, le cours moyen s'établit à 5,82 €/kg carcasse, soit au même niveau que 2009, qui était déjà une bonne année et supérieur de 3 % au cours moyen de 2008. Si, à compter de mai 2010, la baisse saisonnière traditionnelle de l'été a été plus importante qu'en 2009, les cours ont progressé à compter du mois d'août, favorisés par des importations de viande en baisse et, à compter de l'automne, par l'approche de la fête de l'Aïd.

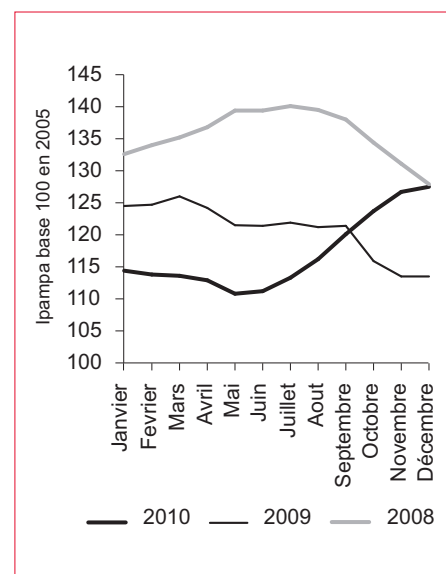
Sur le marché de gros de Rungis, le prix de l'agneau s'est situé à une moyenne de 6,07 €/kg carcasse en 2010, contre 5,75 €/kg carcasse en 2009. Les cours ont varié de 6,55 €/kg en avril, au moment de la fête de Pâques à 5,55 €/kg au creux de l'été.

... mais une hausse du coût de l'alimentation dans le second semestre 2010

En 2010, selon l'indice Ipampa, le prix des aliments composés pour les ovins et les caprins a été en moyenne inférieur à 2009 et 2008 : en 2010, l'indice moyen annuel s'élevait à 117, contre

120,8 en 2009 et 135,7 en 2008. Si, début 2010, il est resté nettement inférieur aux deux années précédentes, l'augmentation des cours des céréales à compter de l'été l'a fait progresser dès juillet pour atteindre en décembre quasiment le niveau élevé de 2008. Cette hausse en fin d'année se produit alors que le cours de l'agneau commence à baisser entraînant un ciseau de prix défavorable pour les éleveurs.

Fin 2010, le prix des aliments composés pour ovins et caprins atteint le haut niveau de 2008

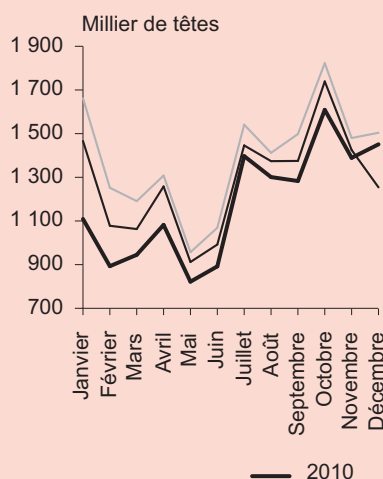


Sources : Agreste, Insee

Abattages en baisse dans les deux principaux pays européens (hors France)

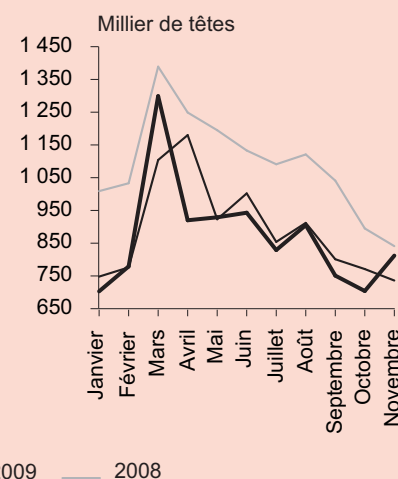
En 2010, les abattages d'ovins au Royaume-Uni sont en chute de 8 % par rapport à 2009. Excepté en décembre où les abattages se redressent et dépassent ceux de 2009, ils ont été chaque mois inférieurs au niveau de 2009 et 2008. La faible niveau du prix anglais de l'agneau (en moyenne 4,53 €/kg carcasse, selon Eurostat) peut expliquer cette baisse des abattages. Les abattages en Espagne baissent aussi, mais à un niveau plus modéré. La baisse annuelle atteint 2 % dans ce pays. Dans ces deux pays, les abattages n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise de la FCO.

En 2010, forte baisse des abattages d'ovins au Royaume-Uni...



Source : Eurostat

... et baisse modérée en Espagne



2010, premier bilan de la mise en place de la nouvelle aide ovine

Dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (Pac) de 2003 mise en place en 2006, la prime à la brebis et la prime supplémentaire ont été découplées à hauteur de 50 %. Les aides correspondantes ont été intégrées dans le calcul, puis le versement des droits à paiement unique (DPU).

Un nouveau contexte réglementaire est né de l'accord du 20 novembre 2008 sur le bilan de santé de la Pac, qui autorise les États membres à réorienter une partie des aides directes versées à leurs agriculteurs. Dans le prolongement de cet accord, un nouveau règlement (CE n° 73/2009 du 19 janvier 2009) a fixé l'ensemble du dispositif qui régit les aides directes apportées aux agriculteurs.

Dans le cadre de l'article 68 du règlement 73/2009, la France a souhaité modifier certains régimes d'aides notamment en rééquilibrant son soutien en faveur des productions structurellement fragiles. Pour ce faire,

elle a notamment choisi, en ce qui concerne les aides apportées au secteur animal, de découpler totalement la prime à la brebis et la prime supplémentaire à compter de la campagne 2010 et de créer une nouvelle aide aux ovins, effective à compter de la même campagne.

L'aide aux ovins bénéficie en 2010 d'une enveloppe de 125 millions d'euros. Le montant initial de l'aide était de 21 euros/brebis. Ce montant était majoré de 3 euros/brebis accordé dès lors que l'éleveur est adhérent à une organisation de producteurs (OP) commerciale ou qu'il a signé un contrat de commercialisation avec au maximum trois opérateurs commerciaux. Si un dépassement de l'aide était constaté, un coefficient stabilisateur était appliqué sur le montant de l'aide de base. La nouvelle aide s'adresse aux élevages de plus de 50 brebis qui s'engagent à respecter une condition relative à la performance technique de leur élevage, le respect d'un seuil

minimum de productivité fixé à 0,5 naissance par brebis ou à une référence arrêtée au niveau départemental, ce ratio de référence ne pouvant être inférieur à 0,3. Le nombre de 50 brebis et le ratio de productivité comme conditions d'éligibilité sont des nouveautés par rapport à 2009, le constat ayant été fait que la filière ovine avait besoin de se professionnaliser et d'améliorer sa technicité pour être plus compétitive. Le régime des droits à primes existant pour l'ancien dispositif est supprimé, ainsi que la différenciation de montant d'aide entre type d'élevage, allaitant ou laitier.

Les premières données provisoires font état du dépôt de 23 000 dossiers de demandes, dont 15 900 avec demande de majoration, pour 5 420 millions de brebis dont 4 485 millions concernés par la majoration. Compte tenu de l'ensemble des demandes, le montant unitaire de l'aide de base a été arrêté à 20,58 euros/brebis.

Sources et définitions

■ Abattages CVJA

Les données concernant les abattages sont exprimées en nombre (tête) et en poids (tonne). Il s'agit des ovins abattus dans les abattoirs publics ou industriels, contrôlés par les services vétérinaires. Les résultats des abattages bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffèrent selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

Les données sont collectées, tous les mois auprès de l'ensemble des abattoirs par le Service de la Statistique et de la Prospective.

■ Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on rajoute le solde du commerce extérieur (exportation – importation) d'animaux vivants (hors reproducteurs).

■ Consommation indigène contrôlée (CIC)

La consommation par bilan prend en compte par construction toutes les viandes consommées en France, vendues en l'état aux ménages, vendues aux fabricants de plats préparés, ou à la restauration.

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en tonne-équivalent-carcasse (téc)) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels on ajoute les importations de viande et on retranche les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

■ Les **achats de consommation** observés par **Kantar World Panel** pour FranceAgriMer reposent sur les relevés d'un panel de consommateurs. Les résultats sont extrapolés à l'ensemble de la population. La consommation hors foyer n'est pas couverte.

■ Le **taux de pénétration** calculé par Kantar correspond au nombre d'acheteurs du panel ayant acheté au moins une fois de la viande ovine au cours de l'année.

■ **Ipampa** : indice des prix des d'achat des moyens de production agricole, base 100 en 2005 : Insee, Agreste.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Animaux de boucherie » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Animaux de boucherie » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Le déclin de la filière ovins viande se poursuit », Synthèses Ovins n° 2008/20, avril 2008
- « Premiers effets de la nouvelle Pac sur les élevages bovins et ovins en 2006 », Note de conjoncture générale, Agreste Conjoncture, novembre 2006
- « En 2006, une majorité d'aides aux élevages bovins et ovins vont rester couplées à la production », Note de conjoncture générale, Agreste Conjoncture, novembre 2005

ORGANISMES

Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidef : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Matif : Marché à terme international de France
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
SNM : Service des nouvelles des marchés
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics
Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages

CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
Ipa : indice de prix de l'alimentation animale
Ipampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
Ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
Téc : tonne équivalent carcasse
Téoc : tonne équivalent œuf coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officielle
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Service des nouvelles des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr

Des séries de prix sont disponibles sur le site du SNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Le CDIA est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85.



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité
et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef : Christine Deroin

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1274-1086

© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr